

Il se déroule sur trois manches :

Manche 1 : le samedi 4 avril 2026 à Flers

Manche 2 : le dimanche 10 mai 2026 à St Germain du Corbéis

Manche 3 : le samedi 6 juin 2026 à Argentan

Prix des engagements par manche : **12,00 €** pour les licenciés FFC.

La date limite d'engagement se fera le dimanche à 22h précédant chaque manche via « **Espace Club** » par les clubs.

Horaires* :

10h00 : Essais Bloc 1 U7 U9 U11 (20 minutes).

10h20 : Essais Bloc 2 U13 U15 (20 minutes).

11h40 : Essais Bloc 3 U17 et + (15 minutes).

10h55 : Appel pré grille.

11h00 : 2 manches qualificatives.

12h00 : Pause repas

13h15 : Warm up

13h25 : Appel pré grille

13h30 : 3^{ème} manche qualificative

14h10 : 1/4 finales

14h25 : Animation Draisiennes.

14h35 : 1/2 finales.

14h50 : Animation Draisiennes.

15h00 : Finales.

15h45 : Remise des récompenses.

Manches brassées ([Sqorz](#))

**Horaires à titre indicatif, ils peuvent être modifiés.*

Chaque club reste libre d'organiser sa buvette et sa restauration, ainsi que les points ventes (matériel ou autre), de l'organisation de courses draisiennes (hors règlement).

REGLEMENT 2026 DU TROPHEE BMX 61

Art.1 : Règlement

Les compétitions se dérouleront selon le règlement FFC en vigueur, avec les spécificités décrites ci-dessous.

Art.2 : Participants

Le Trophée 61 est ouvert à l'ensemble des pilotes licenciés FFC (même hors département).

Art.3 : Courses

Il se court sur les trois manches des courses promotionnelles de l'Orne :

Flers, St Germain du Corbéis et Argentan.

Art.4 : Catégories

Neuf catégories garçons : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17/29 ans, 30/39 ans, 40ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Sept Catégories filles : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Art.5 : Règles des catégories

Pour les catégories filles, s'il y a moins de trois inscrites dans leur catégorie, elles seront regroupées avec une autre catégorie filles ou avec les garçons de la catégorie inférieur, elles seront classées séparément dans leur catégorie d'âge. Si une pilote demande de rouler dans sa catégorie d'âge, elle roulera alors avec les garçons de la même catégorie d'âge, elle sera alors classée avec les garçons de cette même catégorie. Ce choix se fera avant le début de la première épreuve, à l'issue de ce choix, la pilote ne pourra plus changer de catégorie.

Pour les garçons, en fonction du nombre d'inscrit, chaque organisateur se réserve le droit de regrouper des catégories, ils seront classés séparément dans leur catégorie d'âge.

Art.6 : Récompenses manche

Pour chaque manche, les clubs organisent eux-mêmes leurs propres récompenses de chaque catégorie filles et garçons.

Art.7 : Classement général

Le classement général se fera sur le total des 3 manches, il n'y a pas de joker, ni de point bonus. En cas d'égalité de points, le classement se fera sur le résultat de la dernière manche.

Art.8 : Récompenses classement général

Un trophée sera remis aux 3 premiers de chaque catégorie du classement général (pilote ornaï ou pas) à l'issue de la manche finale le dimanche 19 octobre 2025 à Flers. Ces trophées seront offerts par les trois clubs ornaï et le Comité de Cyclisme de l'Orne.

Art.9 : Classement des clubs ornaï

A l'issue de la dernière manche, le club de l'Orne ayant obtenu le plus de points sera désigné vainqueur des clubs de l'Orne du Trophée 61, ce classement se fera sur la totalité des points des trois premiers pilotes de chaque club et de chaque catégorie sur chaque manche.

Art.10 Secouristes

L'organisateur de la manche du jour doit prévoir minimum 6 secouristes, dont 4 en permanence sur la piste pour lancer les courses.

Art.11 : Litige

La commission BMX 61 est souveraine pour trancher tout litige.

Art.12 : Frais de participation organisation

Le fait de participer au Trophée 61 implique l'acceptation du règlement et **une participation financière de 150,00 € par club ornaï et du Comité de Cyclisme de l'Orne.**



Présidente du BMX club de Flers

Lénaïck MASSEROT



Président d'Argentan BMX

Teddy DAMAIN



Président du BMX Corbenois Pays d'Alençon

Mickaël VICIER



Comité de Cyclisme de l'Orne

Olivier TREHEC

Le 14/01/2026